

Rapport de la Commission de Gestion et Finances sur le Préavis du Comité de Direction n°65-2016

Concerne : Demande de crédit de CHF 50'000.- pour étudier l'opportunité de renforcer l'offre de transports publics nocturnes dans le district de Nyon

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La commission de Gestion et Finance composée de MM. Christian Graf, Frédéric Guilloud, Jean-Pierre Streit, Frédéric Mani, Francis Costiou et Jean-Pierre Friedli (suppléant) s'est réunie le mercredi 11 mai 2016 dans les locaux du Conseil Régional en présence de MM. Bernard Penel, membre du Comité de Direction, et Patrick Freudiger, Secrétaire Général. La commission de Gestion et Finance les remercie de leur disponibilité, de leurs explications et de leurs réponses à toutes ces questions.

Préambule

En juin 2014, le Conseil Intercommunal demandait à ce qu'une réflexion sur l'offre en transports publics nocturnes soit menée par le Conseil Régional. Pour rappel, le fonds affecté aux transports publics n'a pas été prévu pour financer l'amélioration de l'offre nocturne, études comprises.

Objet

Cette étude permettra d'analyser les lignes noctambules existantes et d'aboutir à des propositions de variantes d'offres nocturnes adaptées au besoin de nos habitants. Les communes pourront par la suite se déterminer sur la mise en place de ces solutions nocturnes éventuelles.

Conclusion

Le présent préavis propose une bonne opportunité d'amélioration du réseau nocturne de notre région.

Au vue de ce qui précède, la Commission de Gestion et Finances vous recommande à l'unanimité, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir accepter :

- la demande de crédit de CHF 50'000.- pour étudier l'opportunité de renforcer l'offre de transports publics nocturnes dans le district de Nyon
- d'imputer ce montant sur le compte d'investissement
- d'amortir ce montant sur 5 années.

Pour la Commission de Gestion et Finances :

M. Christian Graf, 1^{er} nommé

M. Frédéric Guilloud

M. Francis Costiou

M. Frédéric Mani, votre rapporteur

M. Jean-Pierre Streit

Fait à Dully, le 21 mai 2016